

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2-52/2020**

Date de convocation : 11 septembre 2020

Date d'affichage : 11 septembre 2020

Objet : Désignation des représentants de l'association « La Culturieuze ».

L'an deux mil dix-vingt et le dix-sept septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaire, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : ROUX Nicolas.

Absents : VANDECASTEELE Corinne

Procuration : ROUX Nicolas à BANC Jean-Pierre.

Josianne ANGE a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu les statuts de l'association « La Culturieuze » signés le 25 octobre 2018.

Considérant que les statuts de l'association prévoient en leur article 5 : « d) Membres fondateurs : La commune de Clérieux, représentée par trois élus municipaux désignés par le Conseil Municipal [...] ».

Considérant qu'il est proposé de désigner Marie-Hélène JUVENON, Jean-Marie WOZNIAK et Dominique GIROT, conseillers municipaux, comme membres représentants la commune au sein de l'association « La Culturieuze ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Marie-Hélène JUVENON, Jean-Marie WOZNIAK et Dominique GIROT comme représentants de la commune au sein de l'association « La Culturieuze ».

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 18 septembre

**Le Maire
Fabrice LARUE**

